



Trichomanès remarquable

Vandesboschia speciosa (Willd.)G.Kunkel 1966

Classification

Classe : Ptéridophytes

Ordre : Filicales

Famille : Hyménophylacées

Protection

- Directive Habitats-Faune-Flore : Annexes II et IV
- Convention de Berne : Annexe I
- Protection Nationale : Article 1^{er}
- Cotation UICN : Monde : rare ; France : en danger

Etat de conservation sur le site

- Site important pour l'espèce
- Conservation : Bonne
- Isolement : Non-isolée
- Globale : Bonne

Description

Le Trichomanès remarquable existe sous deux formes. La forme feuillée ou sporophyte possède un long rhizome qui porte des feuilles vert-sombre à pétiole et à rachis noir mesurant de 10 à 40 cm. Elles sont persistantes, longuement pétiolées, à limbe triangulaire, translucide et brillant. La forme gamétophytique ou le prothalle est de nature filamenteuse. Il forme des amas ressemblant à du coton hydrophile d'une couleur vert tendre. On peut facilement le confondre avec des bryophytes.

Écologie

Le Trichomanès remarquable est une plante d'ombre se développant dans une atmosphère saturée en humidité. Il vit généralement sur les roches (quartzite, schistes et grès) très humide ou suintants. On le rencontre fréquemment au bord de cours d'eau ou dans les puits.

Répartition

Trichomanes speciosum est une espèce qu'on retrouve en Europe occidentale (Îles Britanniques, Irlande, Italie, Luxembourg, Espagne, Portugal et France) et en Macaronésie (Açores, Madère, Canaries). En France, il apparaît en stations de basse altitude réparties en trois pôles : le Massif Armoricaïn (Finistère, Côtes d'Armor, Morbihan), le Pays Basque et le Massif Vosgiens.

Zoom sur la Bretagne et sur le site



Dans le Massif Armoricaïn, la fougère sous sa forme de fronde est présente presque uniquement dans des puits alors que généralement elle est observée en milieu naturels. En 2005, 160 stations à Trichomanès remarquable sont identifiées (puits ou habitat naturel). Mais, comme partout ailleurs, l'espèce est en forte régression en Bretagne. Alors que dans les années 50, 171 puits avaient été recensés, en 1995, seuls 43 puits abritent toujours les sporophytes. Les puits sont généralement détruits ou complètement recouvert d'une plaque empêchant tout passage de la lumière. En Bretagne, l'espèce fait partie de l'une des 37 espèces à forte valeur patrimoniale.

- Sur le site, la fougère est présente sous sa forme gamétophytique dans un puits au lieu-dit « La Bogerais » à Saint Gravé. En 2005, les gamétophytes étaient présent sur des coussins épars de 1 cm² chacun.
- Une deuxième station dans un puits se situe à moins de 100m des limites du site. Au lieu-dit « Le Cormier » à Pluherlin, le Trichomanès remarquable est sous sa forme gamétophytique et sporophytique. En 2005, 200 frondes étaient recensées et les gamétophytes formaient un tapis quasi-continu d'environ 1m².

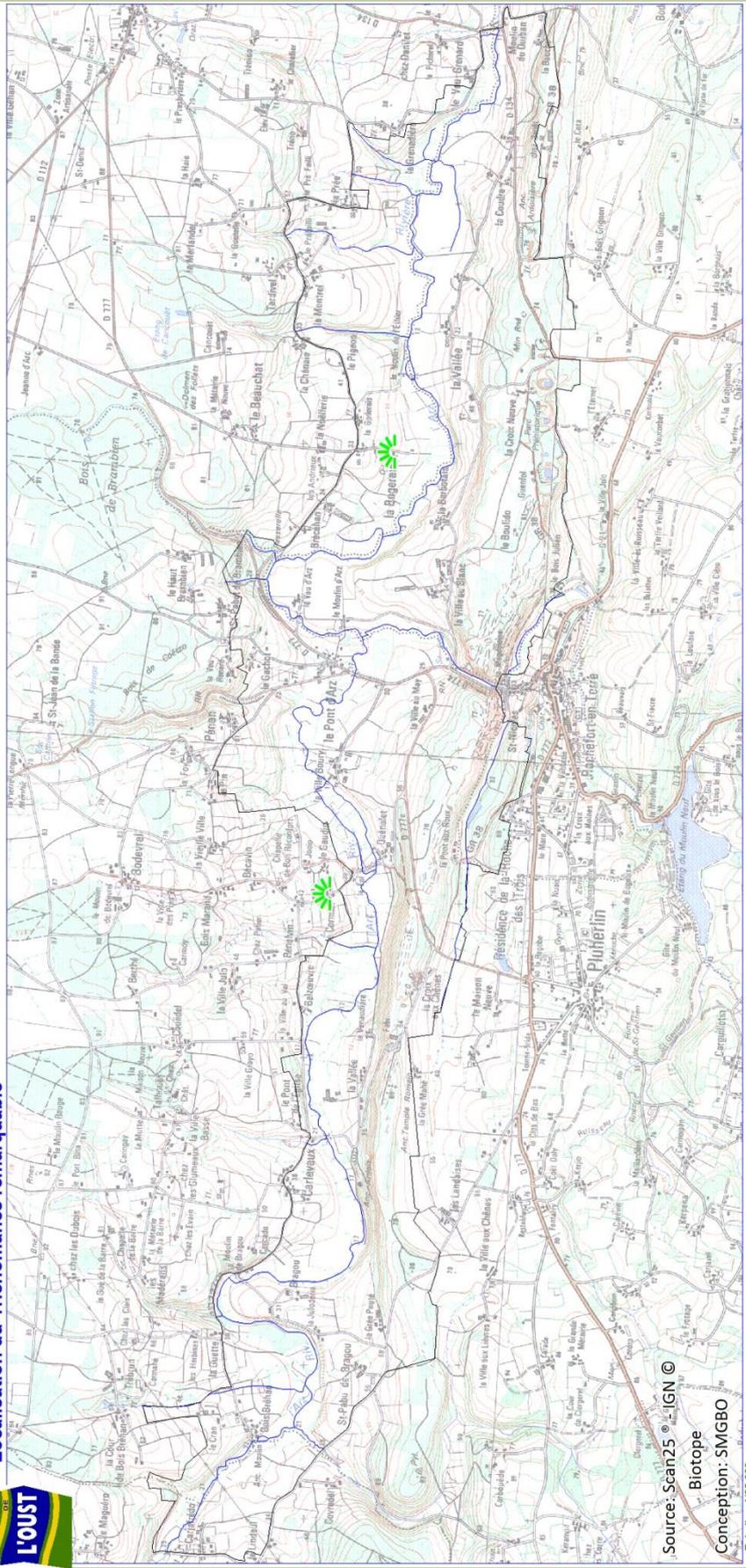
Menaces sur le site

Les deux puits où sont situés l'espèce ne présentent pas de menaces particulières. La mise en sécurité à l'aide d'un grillage permet d'assurer le maintien de l'espèce.

Propositions de gestion

- Étendre légèrement le site afin d'englober la station située au lieu-dit « Le Cormier ».
- Éviter la fermeture totale des puits avec des matériaux empêchant le passage de la lumière.
- Il est préconiser de remonter de temps en temps de l'eau au seau, ce qui contribue à asperger le Trichomanès remarquable et le maintenir dans une certaine ambiance humide.
- Limiter le développement des espèces compagnes comme le lierre si celles-ci viennent à menacer la pérennité de la station.

Localisation du Trichomanes remarquable



Source: Scan25 © IGN ©
Biotope
Conception: SMGBO
Echelle : 1:25 000

Légende :

— Réseau hydrographique

▭ Périmètre du site Natura 2000 FR5300058 - Vallée de l'Arz

🌿 Station de Trichomanes remarquable

